

CARROS

Infos

Bulletin municipal d'information

Mai/Juin 2022

#280

DOSSIERS

**Rapport de la chambre régionale des comptes
Budget primitif 2022**



16

SOMMAIRE

Mai/Juin 2022

P.4 | DOSSIER
Rapport de la Chambre régionale des comptes
Budget primitif 2022

P.14 | CONSEIL MUNICIPAL

P.16 | ÉVÈNEMENT
Fête des fraises
Fête des voisins

P.20 | JEUNESSE
Conseil municipal des enfants
Courir contre la faim
Mercredis ski
Chantier éducatif
FAPE - Chorales scolaires
Plants de fraises offerts aux enfants

P.26 | SPORT
Carros en forme Aqua
Foulée des écoles carrossoises
Tournoi des fraises

P.28 | CULTURE
Programme Nuits de la villa
Nuit des musées
Affiches cinéma à gagner

P.31 | VIE ÉCONOMIQUE
Forum emploi saisonnier
Nouveaux commerçants

P.32 | ACTU
Cérémonies patriotiques
Opéra déconfiné
Vive la sténo

P.35 | AGENDA

P.37 | EXPRESSION

P.38 | CARNET - ANNONCES



20

Suivez
ville de Carros sur
les réseaux sociaux



Carros Infos #286

Directeur de publication :
Yannick Bernard.

Rédaction-Conception
Infographie-Photographie

Internet :

Sylvie Bézis, Fabrice Combes,
Jeff Del'Ventisette,

Séverine Comandatore.

Carros Infos est une publication
de la mairie de Carros.

Imprimé à 7 000 exemplaires.

Hôtel de ville 06 510 Carros.

Tél. 04 92 08 44 70.

Régie publicitaire :

mairie de Carros.

Impression - Photogravure :

imprimerie Joubert.

Tél. 04 93 29 10 17.

ÉDITO

Une gestion responsable pour un avenir préservé

Chers Carrossois, chères Carrossoises,

La présentation, en conseil municipal, du rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes, nous a collectivement permis de prendre la pleine mesure de la précarité de la situation de notre commune. Plusieurs problématiques ont été pointées par les magistrats, qu'il nous revient de traiter avec lucidité et responsabilité. Notre endettement est trop élevé et nous commençons à mettre en place des indicateurs fiables pour la gestion de notre comptabilité, de nos finances et de nos ressources humaines.

Les risques ne doivent pas être pris à la légère. Une mise sous tutelle de notre ville à horizon 2026 serait dévastatrice aussi bien pour son fonctionnement que pour son image.

Mais il ne s'agit pas là d'une fatalité et nous agissons pour changer les choses. L'équipe municipale et moi-même sommes donc à pied d'œuvre pour assainir la situation, en proposant de nouveaux modèles de dépenses raisonnées où les agents de notre commune sont force de proposition. L'esprit d'initiative est plus que jamais présent au sein des services pour nous permettre d'aboutir ensemble à un fonctionnement plus vertueux.

Dans cette optique, la présentation du budget 2022 illustre notre volonté de proposer un modèle plus responsable pour notre commune tout en adaptant le niveau de service qui fait la satisfaction de tous. En effet, s'il est indispensable que nous prenions des décisions fortes quant au risque que représenterait la fuite en avant de nos dépenses, il est tout aussi nécessaire que les Carrossois ne se retrouvent pas lésés. Nous poursuivrons donc nos travaux de rénovation des équipements sportifs et des écoles et continuerons à développer la vidéoprotection sur l'ensemble du territoire de la commune pour améliorer la sécurité de tous.

Il s'agit de sortir de la logique du « dépenser plus » pour aller vers celle du « dépenser mieux ». C'est pourquoi je ne souhaite pas augmenter les impôts des Carrossois durant mon mandat. L'amélioration de notre situation financière ne se fera pas au détriment de votre pouvoir d'achat.



Cette démarche demande un important travail de la part des élus et des services, mais je suis convaincu que nous sommes prêts à la mettre en œuvre. En prenant dès à présent des décisions nécessaires, nous préservons ensemble notre avenir collectif.

Juillet et août approchant à grand pas, j'en profite pour souhaiter de belles vacances estivales à toutes celles et ceux qui auront la possibilité d'en prendre. Que cette période soit propice au repos, au ressourcement et aux moments de partage en famille ou entre amis.

Bien fidèlement.

Yannick Bernard
Maire de Carros
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Conseiller métropolitain
Nice Côte d'Azur

Que faut-il retenir du rapport de la Chambre régionale des comptes ?

Au terme d'un audit des finances de la commune de Carros, de sa gestion et de son organisation sur la période 2014-2020, la Chambre régionale des comptes (CRC) a émis un rapport d'observations.

Celui-ci met en lumière d'importantes lacunes constatées sur cette période, qui ont une incidence directe sur les finances communales et donc sur les marges de manœuvre budgétaires particulièrement étroites auxquelles est confrontée la municipalité actuelle.

Tour d'horizon des problématiques révélées par le rapport de la CRC...



Finances de la commune : la vigilance comme maître-mot

Des dépenses de fonctionnement et un niveau d'investissement beaucoup trop importants, ainsi qu'une dette très élevée sont les marqueurs inquiétants relevés par la Chambre régionale des comptes en matière de finances communales sur la période 2014-2020.

Extraits du rapport d'observations de la CRC :

►►► Un budget de fonctionnement très supérieur à la moyenne

« Le budget de fonctionnement de la commune de Carros est supérieur à celui de la moyenne des communes de la même strate démographique (2 103 €/hab. pour les produits de fonctionnement en 2019 contre 1 354 €/hab. pour la moyenne des communes de la strate de référence). »

« Entre 2014 et 2020, les charges de personnel ont représenté en moyenne 61,7 % des charges courantes de fonctionnement et 58 % des produits de gestion. Sur la période, ces charges ont augmenté de 11 %, soit 1,8 % par an, mais ont enregistré une augmentation moyenne de 3,4 % par an entre 2018 et 2020. »

Le document est disponible en intégralité sur le site de la ville www.ville-carros.fr

►►► Un niveau d'investissements trop élevé

« Entre 2014 et 2020, les dépenses d'équipement réelles nettes de la commune se sont élevées à 23,85 M€. Bien que soutenues et marquées par une nette augmentation à partir de 2018, ces dépenses sont restées inférieures à celles de la moyenne des communes

de même strate démographique. Le niveau de ces dépenses s'est toutefois avéré trop élevé en considération de la faible capacité d'autofinancement de la commune et de l'insuffisance de ses recettes propres d'investissement. »

►►► La commune fortement endettée

« Selon les chiffres de la DGFIP (Direction générale des finances publiques) pour 2019, la dette par habitant atteint 1 613 € à Carros contre 850 € en moyenne pour les communes de la strate au niveau national, soit près du double de cette moyenne (...). L'évolution suivie par la commune, orientée à la hausse depuis 2017, s'avère donc préoccupante, dans la mesure où elle entendrait poursuivre la trajectoire d'investissements qui est la sienne. »

« La commune est fortement endettée. Son encours de dette se stabilise aux alentours de 19,5 M€ entre 2015 et 2018, sa réduction à 18,9 M€ en 2019 étant suivie d'une augmentation de 2 M€ en 2020, pour atteindre 20,98 M€. »

« Le poids de la dette représente en moyenne sur la période 85 % des recettes de fonctionnement. Ce ratio élevé démontre que la commune souffre d'un endettement trop important. »

Ressources humaines : une absence de pilotage préjudiciable

La Chambre régionale des comptes s'interroge face à l'absence de fiabilité des données récoltées en matière de ressources humaines. Un domaine dans lequel la commune va devoir s'investir pleinement, notamment pour mettre fin aux recrutements discutables et aux problèmes de rémunérations.

Extraits du rapport d'observations de la CRC :

►►► Des données RH qui ne sont pas fiables

« La chambre a relevé des lacunes dans l'établissement des données relatives aux ressources humaines dont la fiabilité n'est donc pas assurée. Ce constat vaut tant pour les données du système d'information des ressources humaines que pour celles du bilan social. Il en résulte une absence de fiabilité des données les rendant inexploitable par la chambre. »

« Dans le droit fil de l'absence de données fiables, la commune n'a pas mis en place d'indicateurs lui permettant de suivre ses ressources humaines. De ce fait, aucun pilotage ne peut être exercé ce qui s'avère fortement dommageable pour une collectivité qui compte 400 agents. Ainsi, la collectivité n'a pas fourni à la chambre la liste complète des agents et ne dispose pas d'un organigramme exhaustif. Aucune politique de moyen ou long terme relative aux ressources humaines ne semble donc pouvoir être mise en place. »

▶▶▶ Des recrutements discutables

« La collectivité gagnerait à mieux encadrer à l'avenir le recrutement des personnels pour lesquels une mission spécifique est envisagée et dont la durée est limitée. Elle pourrait à cet effet conclure des contrats de projet avec les intéressés. »

« La commune intervient de manière très active dans le domaine du développement économique et de l'aide à l'emploi, qui pourtant ne relèvent pas de ses compétences mais de celles de la région, de la métropole et de l'État (...). Tous ces moyens humains, affectés à la réalisation de missions ne relevant pas de la compétence communale, pourraient être utilement redéployés dans d'autres services. La collectivité est invitée à s'interroger sur la pertinence de son intervention dans le domaine économique qui n'est pas de sa compétence. »

▶▶▶ Rémunération des agents et heures supplémentaires

« Le conseil municipal n'a pas délibéré sur la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires. Or, en vertu des dispositions de l'article 2 du décret n°91-875 du 6 septembre 1991, « l'organe compétent fixe, notamment, la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ouvrant droit aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires ». Cette liste, établie par cadre d'emploi et par fonction, conditionne le versement aux agents des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) (...). Dès lors, en l'absence d'une telle liste, les IHTS sont octroyées irrégulièrement par la commune. »

« Les données dont dispose la collectivité présentent de nombreuses anomalies. En effet, outre les différences de chiffres, l'identité des agents varie parfois. Par exemple, en novembre 2020, 50 des 165 agents ayant effectivement perçu la NBI ne figuraient pas parmi les bénéficiaires listés. A contrario, et en prenant par exemple l'exercice 2015, la liste fournie contient 162 agents. Or, il s'avère au regard des fiches de paie que 83 de ces agents, soit plus de la moitié de la liste, n'étaient absolument pas concernés par cette bonification cette année-là. Ces importantes incohérences interrogent d'autant plus que les listes sont, selon la commune, des extractions de son logiciel de paie. »

« La NBI (nouvelle bonification indiciaire) est accordée largement au sein de la commune puisque plus d'un tiers des agents la perçoivent. (...) L'évolution du nombre de bénéficiaires doit toutefois alerter la commune, puisqu'il a plus que doublé sur la période, passant de 87 à 175 agents fin 2020. La mise en place d'un pilotage de l'attribution constitue un levier d'économies pour la collectivité. À cet effet, la commune devrait dresser une cartographie des emplois donnant droit à NBI, ce qu'elle n'a pas fait. »

E.COL.E et centre de santé : deux équipements « problématiques »

Présentés comme des projets forts de l'ancienne municipalité, l'espace collaboratif économique et le centre de santé ont été désignés comme des équipements « problématiques » par la Chambre régionale des comptes, qui pointe notamment des irrégularités, des dysfonctionnements et l'absence d'un modèle économique adapté...

ESPACE COLLABORATIF ÉCONOMIQUE (E.COL.E)

Extraits du rapport d'observations de la CRC sur le projet E.COL.E :



▶▶▶ La commune a agi seule en dépit d'un engagement contractuel envers la métropole Nice-Côte d'Azur

« En dépit de la compétence métropolitaine, la commune a choisi de financer seule cet investissement. En dehors de la question du contrat de ville, seule la métropole aurait pu créer une pépinière d'entreprises et un espace de coworking, comme elle l'a d'ailleurs fait dans l'Éco-plaine du Var à Nice. La commune ne disposait pas, quant à elle, contrairement à ce qu'affirme l'ancien maire qui estime que la commune pouvait intervenir

dans le cadre de la clause générale de compétence, d'une base juridique solide pour créer la structure E.COL.E. (...). Dans ces conditions, la commune n'était pas compétente pour réaliser l'équipement concerné. En outre, et pour la même raison, rien ne permettait à la ville de gérer une structure comme E.COL.E. C'est sans doute la raison pour laquelle cette gestion a été confiée à une association. »

►►► Les conditions dans lesquelles la gestion a été déléguée à une association puis reprise en régie sont fortement contestables

« La commune a fait le choix de confier à une association la gestion d'E.COL.E par le biais d'une convention, assortie d'une subvention de fonctionnement. Ce faisant, elle a méconnu les dispositions de l'article 9-1, alinéa 2, de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 qui prévoient, s'agissant des subventions, que « ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent ». Or, l'association ne dispose pas d'une activité propre mais agit exclusivement dans le but de satisfaire un intérêt communal, comme cela ressort de son objet. Par ailleurs, ses ressources proviennent principalement de la subvention que la commune lui verse annuellement afin qu'elle accomplisse cette mission, qui en constitue donc la contrepartie directe. (...) »

L'association n'est pas à l'initiative de la gestion d'E.COL.E mais a agi à la demande de la commune qui lui a confié cette mission. Dans ces conditions, les relations de la commune et de l'association s'analysent comme un marché public. De surcroît, la subvention de la ville atteignait 30 K€, dépassant donc le seuil de 25 K€ HT : elle aurait donc dû passer le marché correspondant en assurant une publicité et une mise en concurrence préalable, ce qu'elle n'a pas fait. Il en résulte que les conditions dans lesquelles la commune a recouru à l'association sont irrégulières. »

« Les équipements E.COL.E et Artilab ont été inaugurés en avril 2019. Au bout de quelques mois d'existence, l'association n'aurait pas, selon la commune, été en mesure d'assumer la gestion de ces derniers. Cela aurait conduit à sa dissolution le 29 octobre 2019, moins d'un mois après un changement de gouvernance, mais décidé au mois de juillet 2019 par le conseil d'administration.

Comme cela ressortait des statuts de l'association, sa dissolution devait entraîner la reprise de son activité par une SCIC à créer. Cette dernière n'ayant jamais vu le jour, la commune a décidé de prendre la suite de l'association et de gérer ces équipements en régie. La reprise des activités en régie prouve que la commune a considéré qu'il s'agissait là d'un service public, ce qui d'une part confirme le caractère de marché public attaché à la convention avec l'association et, d'autre part, aurait pu conduire la commune, en application de l'article L. 1224-3 du code du travail, à proposer un contrat de droit public aux salariés de l'association, ce qu'elle n'a pas fait. »

« Tout ceci montre que l'association n'était qu'un montage fictif de la commune. Celle-ci a finalement repris l'activité en régie puis créé en décembre 2020 un règlement intérieur, qui n'existait pas, et établi une nouvelle tarification. À cette occasion, le maire a indiqué qu'il se donnait un an pour décider du maintien ou de l'arrêt de ces activités. Néanmoins, sa marge de manœuvre est limitée en la matière car l'aide du FEDER devrait, selon l'article 9 de la convention attributive, être reversée prorata temporis en cas de modification importante du projet dans les 5 ans suivant le paiement du solde de l'aide, lequel est prévu en 2022. La sortie du dispositif avant 2027 aura donc un coût pour la commune. Dans cette situation, deux solutions, toutes deux défavorables à la commune, semblent permettre de se conformer au droit en vigueur, consistant soit à mettre fin à ce service avec comme contrepartie le remboursement des aides du FEDER, soit à transférer cette activité à la métropole Nice Côte d'Azur, compétente en la matière. »

CENTRE DE SANTÉ

Extraits du rapport d'observations de la CRC sur le projet du centre de santé :

►►► Un équipement dont la création a été décidée en 2015 mais dont la gestion n'est toujours pas assurée fin 2021

« La commune a décidé lors du conseil municipal du 5 mars 2015 de réaliser un centre de santé / maison régionale de la santé. Cet équipement d'une capacité prévue de 500 m² devait permettre « la synergie et la complémentarité des activités telles que des spécialités médicales, du dentaire et de l'orthodontie, du paramédical ». La commune prévoyait alors de couvrir par des subventions l'équivalent de 64 % du montant prévisionnel

total, estimé alors à 1,8 M€ HT (2,2 M€ TTC). (...) À la suite de cette délibération, une note d'opportunité très détaillée a été réalisée afin de présenter le projet qui est passé alors à 800 m². Cette étude reste évasive en ce qui concerne le futur gestionnaire du centre, puisqu'elle renvoie sans plus de précision au livre III du code de la mutualité. (...) »

Rien ne s'est passé ensuite, jusqu'à la réunion du comité



de suivi en janvier 2017 puis la tenue d'autres réunions en 2018, qui n'ont pas permis de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement du centre, mais dont il ressort que le partenaire principal de la commune est une mutuelle. Lors des entretiens de fin de contrôle, les deux ordonnateurs successifs ont indiqué que ce choix s'est opéré uniquement en vertu de la présence de cette mutuelle à Carros, puisque celle-ci assurait des permanences à l'espace santé (qui est une autre structure, déjà en place depuis plusieurs années). Cette méthode ne reposant sur aucune étude sérieuse sur la capacité et la volonté du partenaire à porter le projet, va s'avérer désastreuse. Malgré ces fortes incertitudes, la commune va pourtant lancer à partir de 2018 les marchés relatifs à la construction de cet équipement. »

« Au final, ce centre, dont la genèse remonte à 2015 n'a jamais trouvé de modèle économique qui lui aurait permis de fonctionner. Malgré cela, la commune a construit ce bâtiment, qui n'a toujours pas été mis en service fin 2021 et n'est toujours pas équipé, cette situation n'étant pas en voie d'amélioration en l'absence de gestionnaire et de professionnels de santé devant l'utiliser. Le coût pour les finances publiques de 2,8 M€ HT s'avère donc à ce stade particulièrement élevé pour un équipement inutile dans l'immédiat et dont la pérennité à terme s'avère hypothétique, d'autant plus qu'un autre centre de santé est en cours de construction à proximité de Carros (à Colomars, de l'autre côté du Var), ce qui pourrait compliquer encore la recherche de débouchés pour la structure carrossoise. »

►►► Certains marchés passés pour la réalisation de cet équipement sont contestables

« En prenant en compte les études préalables, la maîtrise d'œuvre et les travaux, la réalisation du centre de santé a donné lieu à la conclusion de marchés pour un montant total après avenants de 2,8 M€ HT, soit 1 M€ de plus que ce qui était prévu initialement. »

« Le marché de maîtrise d'œuvre aurait dû être passé sous forme de concours. »

« Les travaux préparatoires à la construction ont donné lieu à des irrégularités. »

BUDGET PRIMITIF 2022

Un budget de transition et de stabilisation

Comme évoqué dans le rapport de la Chambre régionale des comptes (voir dossier), les finances de la ville de Carros « appellent à la vigilance ». En d'autres termes, Yannick Bernard et son équipe ont hérité d'une situation financière qui ne laisse que peu de place aux investissements de projets nouveaux et nécessite de réaliser de véritables efforts de gestion. Dans ces conditions, la municipalité a présenté pour cette année 2022 un budget qui se veut à la fois prudent, volontaire et ajusté aux besoins quotidiens des Carrosois.

LES GRANDS AXES DU BUDGET PRIMITIF 2022

- Pas d'augmentation des impôts locaux.
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement afin d'améliorer la capacité d'autofinancement, structurellement faible.
- Optimisation des ressources de la commune par la recherche de financements extérieurs et de mutualisation.
- Poursuite du calendrier des travaux de remise en état des équipements de proximité.
- Maîtrise des investissements afin de ne pas accroître la charge de la dette.
- Lancement de la mise en concurrence pour la gestion du centre de santé afin que celui-ci ne génère pas des dépenses supplémentaires non absorbables par la commune.

Investissement : cap sur la rénovation

La commune va continuer à porter les investissements liés à la proximité en rénovant les écoles et divers bâtiments communaux. Malgré une marge de manoeuvre contrainte, une priorité sera donnée au bien-être des Carrois.

Un effort conséquent sera d'ailleurs effectué en direction de l'éducation avec un budget de rénovation et mise aux normes de 688 500 € – dont la construction d'un ascenseur à l'école Boris Vian – auquel il convient d'ajouter 146 850 € pour la poursuite de l'informatisation. 100 000 € sont aussi prévus pour la rénovation des jeux pour enfants et la création d'un espace adapté aux enfants porteurs de handicap.

Les équipements sportifs feront également l'objet de rénovation (101 800 € pour la piscine, 80 000 € pour le gymnase, 48 000 € pour l'étanchéité de la tribune de l'espace Pierre Jaboulet) et 120 000 € seront investis

pour la construction d'un microsite derrière l'école Simone Veil. Les bâtiments culturels ne sont pas oubliés puisque près de 150 000 € seront consacrés à leur entretien et rénovation. Au chapitre « sécurité », le déploiement de la vidéoprotection se poursuit avec l'installation de nouvelles caméras (530 000 €).

Pour cet exercice 2022, la section d'investissement s'équilibre à près de 9,4 M€, dont un peu plus de 4 M€ consacrés aux dépenses d'équipements nouveaux et de rénovation. La commune aura recours à un emprunt d'un peu plus de 2 M€.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 9,4 M€

Fonctionnement : réduire les dépenses... sans augmenter les impôts

Le constat est sans appel : le rythme des dépenses augmente plus rapidement que celui des recettes. Afin de ne pas se retrouver dans moins de 5 ans dans une situation extrêmement critique, la baisse des dépenses et le travail sur l'accroissement des recettes sont des enjeux majeurs de ce mandat.

La maîtrise de la masse salariale est donc indispensable. Cette dernière représente aujourd'hui près de 64% des dépenses de fonctionnement, à laquelle s'ajoute le montant – bien supérieur à la moyenne des communes similaires à Carros – des dépenses à caractère général (dépenses courantes notamment liées à la production des services publics). Ces charges sont d'autant plus sensibles qu'elles sont largement impactées par l'importante hausse de l'inflation, qui devrait se maintenir sur la durée.

Comme pour un ménage, la trop faible différence entre les recettes et les dépenses courantes appelle à la vigilance. De plus, les taux d'intérêt liés à l'emprunt pèsent sur les marges de manoeuvre de la commune. Pour envisager l'avenir sereinement, il est nécessaire d'investir de manière raisonnée pour maîtriser les dépenses afin de ne pas augmenter les impôts sur le mandat, comme le maire s'y est engagé.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 26,3 M€

À quoi va servir le budget 2022 ?

ÉDUCATION

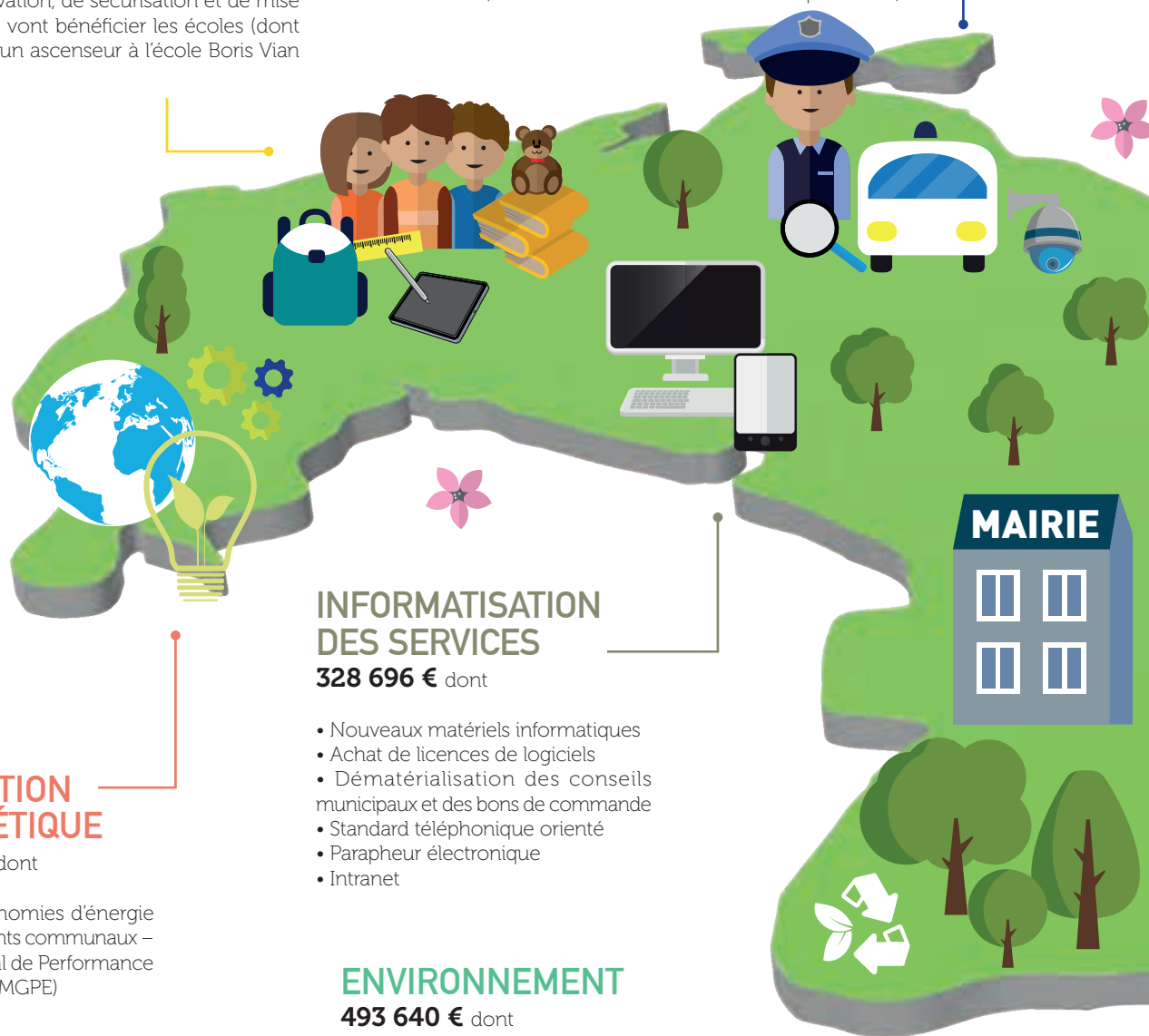
2 421 505 € dont

- Poursuite de l'informatisation des écoles (146 850 €)
- Fonctionnement courant et entretien des écoles communales (516 645 €)
- Subventions associations (2 530 €) et caisse des écoles (98 155,50 €)
- Dépenses à caractère général du pôle (968 825 €)
- Budget de rénovation, de sécurisation et de mise aux normes dont vont bénéficier les écoles (dont la construction d'un ascenseur à l'école Boris Vian (688 500 €)

SÉCURITÉ - RISQUES MAJEURS

1 553 025 € dont

- Phase 2022 d'installation de caméras - Projet de partenariat pour le déploiement de la vidéoprotection dans les zones industrielles (530 000 € pour l'ensemble de la phase 2022 dont 350 000 € pour le déploiement de la zone industrielle)
- Fonctionnement du service (61 090 €)
- Acquisition équipements divers (20 100 €)
- SDIS (941 835 € soit le 9^e contributeur du département)



INFORMATISATION DES SERVICES

328 696 € dont

- Nouveaux matériels informatiques
- Achat de licences de logiciels
- Dématérialisation des conseils municipaux et des bons de commande
- Standard téléphonique orienté
- Parapheur électronique
- Intranet

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

30 000 € dont

- Études économies d'énergie sur les bâtiments communaux – Marché Global de Performance Énergétique (MGPE)

ENVIRONNEMENT

493 640 € dont

- Place Saint-Pierre : démarrage projet (30 000 €)
- Acquisition d'un broyeur à végétaux (10 000 €)
- Nouvelles plantations d'arbres dans la forêt communale La forêt des enfants (10 000 €)
- Entretien des vallons (15 000 €)
- Création réseau d'arrosage (17 500 €)
- Aménagement du territoire (156 140 €)
- Dossier risques majeurs (255 000 €)
- Intervention voirie sur du domaine privé – Fonds Barnier (255 000 €)
- Parc de la Tourne : finalisation de l'installation des équipements sportifs

CULTURE, SPORT, JEUNESSE

2 261 041,00 € dont

Culture : 1 201 768 €

- Soutien au Forum Jacques Prévert (530 000 €)
- Subvention aux associations culturelles (53 790 €)
- Entretien et rénovation des bâtiments culturels (149 159 €)
- Poursuite de la rénovation archives communales (27 300 €)
- Fonctionnement du pôle culture (440 000 €)

Sport : 693 400 €

- Maintien des subventions (271 200 €)
- Rénovation de la piscine municipale (101 800 €)
- Rénovation du gymnase (80 000 €)
- Travaux d'étanchéité de la tribune de l'espace Pierre Jaboulet (48 000 €)
- Construction d'un micro-site derrière l'école Simone Veil (120 000 €)
- Fonctionnement du service des sports (72 400 €)

Jeunesse : 365 873 €

- Subvention aux différents acteurs (250 850 €)
- Dépenses de fonctionnement (115 023 €)

ACTION SOCIALE, SANTÉ

490 000 € dont

- Missions du CCAS élargies et renforcées



CUISINE CENTRALE

50 000 € dont

- Études assistance à maîtrise d'ouvrage (50 000 €)

POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'HABITAT, QUALITÉ DE VIE

578 000 € dont

- Travail en collaboration avec les bailleurs sociaux
- Amélioration et rénovation de nos voiries (100 000 €)
- Rénovation des jeux pour enfants (100 000 €)
- Extension du parking du Forum Jacques Prévert
- Fonds de Concours MNCA (300 000 €)
- Pénalité au titre des logements sociaux manquants (78 000 €)
- Exonération de Taxe sur le foncier bâti accordé à Côte d'Azur Habitat dans le quartier prioritaire de la ville (160 000 €)
- Étude Menighetti

COMPTE RENDU SUCCINCT

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 AVRIL 2022

Étaient présents :

Yannick BERNARD
Martine PASSERON
Julien JAMET
Christophe COEUR
Ludovic OTHMAN
Virginie SALVO
Stéphanie DENOYELLE
(arrivée à 19h30)
Paul MITZNER
Sihem BEN KRAIEM
Agnès WIRSUM
Olivier WSZEDYBYL
Géraldine PONS
Alain PERNIN
Léonard COMITÉ
Olivia CHAUVAC
Philippe RANSAN
Marie-Christine LEPAGNOT
Estelle BORNE
Stéphane REVELLO
Evelyne DEPOYS
Jean-Louis ALUNNO
Françoise COUTURIER
Meddhi GHRIS

Représentés :

Fabienne BOISSIN donne pouvoir à Agnès WIRSUM
Christine HUERTAS donne pouvoir à Julien JAMET
Alain SERVELLA donne pouvoir à Paul MITZNER
Valérie POZZOLI donne pouvoir à Ludovic OTHMAN
Stéphanie DENOYELLE donne pouvoir à Léonard COMITÉ (jusqu'à 19h30)
Sandra LEULLIETTE donne pouvoir à Christophe COEUR
Frédéric KLEWIEC donne pouvoir à Philippe RANSAN
Alan TITONE donne pouvoir à Alain PERNIN
Brigitte LEFEVE donne pouvoir à Martine PASSERON
Patrice CONTINO donne pouvoir à Géraldine PONS
Sandra BERTIN donne pouvoir à Virginie SALVO

Finances communales

Approbation du compte de gestion du budget principal 2021

Le vote est unanime

Finances communales – Vote du compte administratif 2021

Le vote est unanime - Le groupe d'opposition s'abstient.

Finances communales : affectation du résultat du compte administratif 2021 au budget primitif 2022

Le vote est unanime - Le groupe d'opposition s'abstient.

Finances communales – Vote des taux de fiscalité directe – BP 2022

Le vote est unanime

Finances communales - Vote du budget primitif 2022

Le vote est unanime - Le groupe d'opposition s'abstient.

Budget principal - Bilan 2021 et modification d'une autorisation de programme et de crédits de paiements – École Simone Veil – N°ÉCOLE - 2017

Le vote est unanime

Commande publique - Convention de groupement de commandes entre la ville de Carros et la ville de Le Broc, en vue de la passation de marchés pour la mise en place de vidéo-surveillance sur la zone industrielle de Carros-Le Broc

Le vote est unanime

Convention relative à la subvention de fonctionnement et aux modalités de fonctionnement entre le département des Alpes-Maritimes et la commune de Carros pour le relais petite enfance (RPE)- Ex-relais d'assistants maternels (RAM)

Le vote est unanime

Subventions annuelles de fonctionnement aux associations pour l'année 2022

Le vote est unanime

Avenant relatif à la prolongation de la convention de partenariat entre la ville de Carros et l'association « AZUR SPORT SANTÉ »

Le vote est unanime

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'équipements au tennis club de Carros (TCC)

Le vote est unanime



Retrouvez la séance du conseil municipal sur Carros Web TV

SÉANCE DU MARDI 10 MAI 2022

Étaient présents :

Yannick BERNARD
Martine PASSERON
Julien JAMET
Fabienne BOISSIN
Christophe COEUR
Christine HUERTAS
Alain SERVILLA
Valérie POZZOLI
Ludovic OTHMAN
Virginie SALVO
Stéphanie DENOYELLE
(à partir de 18h54)
Sandra LEULLIETTE
Paul MITZNER
Sihem BEN KRAIEM
Frédéric KLEWIEC
Agnès WIRSUM
Patrice CONTINO
Géraldine PONS
Alain PERNIN
Sandra BERTIN
Léonard COMITÉ
Olivia CHAUVAC
Marie-Christine LEPAGNOT
Estelle BORNE
Stéphane REVELLO
Françoise COUTURIER
Meddhi GHRIS

Représentés :

Stéphanie DENOYELLE
donne pouvoir à Julien
JAMET (jusqu'à 18h54)
Olivier WSZEDYBYL donne
pouvoir à Yannick BERNARD
Alan TITONE donne pouvoir
à Ludovic OTHMAN
Brigitte LEFEVE donne
pouvoir à Alain PERNIN
Philippe RANSAN donne
pouvoir à Martine PASSERON
Jean-Louis ALUNNO
donne pouvoir à Stéphane
REVELLO

Absente :

Evelyne DEPOYS

**Création d'un comité social territorial
commun entre la collectivité et les
établissements publics rattachés (CCAS et
caisse des écoles)**

Le vote est unanime

Mise à jour du tableau des effectifs

Le vote est unanime

**Augmentation de la valeur faciale des
titres-restaurants**

Le vote est unanime

Plan de formation de la collectivité

Le vote est unanime

**Plan de formations hygiène et sécurité de
la collectivité – 2022**

Le vote est unanime

**Adhésion de la commune de Carros
au groupement de commandes
« approvisionnement en énergie et
prestations annexes » initié par MNCA**

Le vote est unanime

**Approbation de la convention d'offre
de concours entre la commune et
L'ASLLIC relative aux travaux de vidéo-
protection sur la zone industrielle et de la
convention d'utilisation des fourreaux**

Le vote est unanime

**Renouvellement de la convention entre
la ville et Le chœur des Coteaux d'Azur**

Le vote est unanime

**Actualisation des tarifs pour la taxe locale
sur la publicité extérieure 2023**

Le vote est unanime

**Convention d'occupation précaire,
révocable et gracieux d'un local
municipal au profit de l'ARPAS**

Le vote est unanime

Désherbage du fonds de la médiathèque

Le vote est unanime

**Tarification des catalogues de la régie de
recettes du CIAC**

Le vote est unanime

**Acceptation de la restitution du véhicule
de marque Renault par la métropole NCA**

Le vote est unanime

**Transfert de la compétence formation par
apprentissage et formation continue à la
métropole NCA - Mise à jour des statuts**

Le vote est unanime

**Octroi d'une garantie d'emprunt au
bénéfice d'UNICIL SA - Prêt 125883**

Le vote est unanime

**Octroi d'une garantie d'emprunt au
bénéfice d'UNICIL SA - Prêt 125921**

Le vote est unanime

**Nouveaux statuts - Syndicat mixte
d'aménagement et de gestion du PNR
des Préalpes d'Azur**

Le vote est unanime

Présentation des décisions du maire

- Contrat de prestations d'ateliers artistiques avec Véronique Champollion, dans le cadre du projet d'EAC « Ma forêt de contes et légendes » organisé par le CIAC
- Contrats de prestation et location d'expositions, contrats de location de logements meublés consentis à titre gratuit dans le cadre du projet de la médiathèque : « Consumer par la lumière, livres d'artiste et gravure »
- Contrats de cession des droits d'exploitation des spectacles passés avec la compagnie *Les vaguabondes*, dans le cadre de la programmation de la manifestation municipale *Décembre en fête*.
- Versement de subvention au titre des aides directes du FISAC, au profit d'Hervé Fontana représentant de la SARL Rally Car Service 06/ Delko
- *Forum Jacques Prévert* / Remboursement achat d'espace de communication
- Versement de subvention au titre des aides directes du FISAC, au profit de Jean-Jacques Rousseau, représentant de la SARL Lucelia
- Contrat de prestation d'ateliers artistiques avec Isabelle Varlet, dans le cadre du projet d'EAC « Un arbre, un enfant »
- Contrats du projet de la médiathèque « La lettre et la naissance de notre alphabet »
- Contrat de prestation d'ateliers de lecture à voix haute, avec la compagnie *Voix public*, dans le cadre de la programmation culturelle de la médiathèque : « Lecture voix hautes/prises de parole en public »
- Contrats du projet d'exposition du CIAC : « Autre temps autre lieu » avec les artistes Francis Puivif, Véronique Champollion et Nathalie Christophe
- Demande de subventions auprès de la DRAC PACA, de la région Sud PACA et du département des Alpes-Maritimes, au titre des actions culturelles 2022 de la ville de Carros

Du soleil et des sourires pour la fête des fraises !

Le soleil était radieux et l'ambiance festive pour la 47e édition de la *Fête des fraises et des saveurs du terroir*, qui s'est tenue le week-end du 1er mai sur la place Louis Frescolini. Si les gourmands ont pu se délecter des incontournables et délicieuses fraises du canton de Carros, ils ont également eu tout loisir de profiter des nombreux stands, ateliers et attractions. Sur la place, les saveurs et les couleurs étaient d'ailleurs à la fête avec la présence de nombreux producteurs locaux. Et comme la manifestation se voulait familiale, les enfants étaient eux aussi au centre de toutes les attentions avec des ateliers ludiques, des attractions foraines, un espace jeux mais également la présence d'animaux du terroir. Tradition oblige, la soirée dansante soupe au pistou a fait le plein le samedi soir, tout comme l'apéritif d'honneur le dimanche midi. La bénédiction des fraises et les discours des élus – Yannick Bernard (maire) et Dominique Estrosi-Sassone (sénatrice) – furent suivis d'un buffet, notamment composé du célèbre pan bagnat géant, avant que le chapiteau s'anime au rythme d'ateliers culinaires et de démonstrations de danse. Une *Fête des fraises* particulièrement réussie, à la grande satisfaction des organisateurs, des producteurs, des partenaires et surtout... du public !



Remerciements : Comité des fêtes de Carros, Les Niçois du canton, Le Crystal Traiteur, DJ Play Live, ADGC, American Country Attitude, Rancho folklorique de Nice, Pari Mix'Cité, Les Scouts de Carros, Pitchoun média, Cap Carros, Photo-Club de Carros, Lion's Club, Naturanim,



Les jardins partagés de Carros, CdD, ASB, Terre de liens, Agribio06, Aqui Sien Ben ainsi que le service événementiel de la ville de Carros et tous les services municipaux ayant contribué à l'organisation de l'événement.



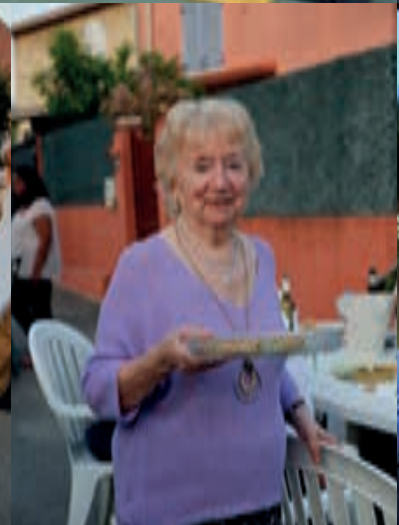
Retrouvez cet événement sur Carros Web TV

Une fête des voisins conviviale et musicale

Aux quatre coins de la commune, les Carrossoises et Carrossois se sont retrouvés pour partager plats et boissons à l'occasion de l'incontournable Fête des voisins. En tout, près d'une trentaine de sites étaient répertoriés sur l'ensemble du territoire. Au programme de cette soirée festive : de la bonne humeur, des sourires et de la convivialité ! À l'initiative de la commune, deux musiciens ont également sillonné la ville pour ajouter une note musicale à cette sympathique manifestation.



Retrouvez
cet événement sur
Carros Web TV





Les jeunes élus du CME ont ceint leur écharpe tricolore !

Si l'ambiance est bon enfant, l'instant n'en est pas moins solennel. Élus par leurs camarades de classe, les nouveaux conseillers municipaux enfants ont officiellement pris leurs fonctions au terme d'une cérémonie d'installation qui s'est tenue à la salle Juliette Gréco.



« À travers ce mandat, vous allez défendre vos projets, mais aussi représenter les valeurs de la démocratie, du vivre ensemble et de l'engagement républicain auprès de vos camarades », a souligné le maire. Comme leurs aînés, les conseillers municipaux enfants ont ensuite ceint l'écharpe tricolore, symbole de leurs nouvelles fonctions et responsabilités. Ils ont également lu la charte du conseil municipal des enfants (CME) et entonné la *Marseillaise*. Le CME, qui existait il y a quelques années à Carros, a été « réactivé » et remis au goût du jour à la demande de la nouvelle municipalité dans le cadre des actions dédiées au développement de la démocratie participative. Il est composé de 27 élèves (titulaires et suppléants) issus des classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de Carros.

La cérémonie s'est tenue en présence de Yannick Bernard (maire), Valérie Pozzoli (adjointe déléguée à la famille, à la petite enfance, à l'enfance et à la gestion des écoles), Paul Mitzner (conseiller municipal délégué au protocole et à la démocratie participative) ainsi que de nombreux élus.

Les élèves de Jean Moulin ont couru... contre la faim !

Chaque année, l'ONG *Action contre la faim* organise une « course contre la faim » dans les écoles, collèges et lycées du pays.

Le principe est simple : chaque élève doit trouver un « parrain » qui s'engage à effectuer un don en euros. Cette somme est ensuite multipliée par le nombre de tours de stade effectués par le « filleul ». À Carros, cette opération s'est déroulée cette année au stade d'athlétisme avec les écoliers de Jean Moulin. Après avoir reçu la visite de bénévoles d'*Action contre la faim* pour les informer des problématiques de la faim dans le monde, ils ont donc chaussé leurs baskets pour participer à ce projet solidaire. Chaque année, environ 300 000 enfants participent à l'opération, ce qui permet de récolter près de 4 M€. L'édition 2022 est consacrée à la Côte d'Ivoire et Madagascar.



RENTRÉE 2022-2023 : PENSEZ AUX INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES !

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2022-2023, une permanence est ouverte **jusqu'au vendredi 15 juillet** pour les inscriptions aux activités périscolaires.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la ville dans la rubrique Mes démarches à Éducation-Jeunesse. Une fois complété, vous pouvez renvoyer votre dossier :

- Par mail en format pdf à guichet@ville-carros.fr
- Au guichet unique sur rendez-vous : 04 93 08 21 35
- En dépôt dans la boîte aux lettres du guichet unique

Passé ce délai, les demandes seront traitées pour une fréquentation au plus tôt à compter du 19 septembre 2022.



Chantier éducatif : un échange gagnant-gagnant

Dans le cadre d'un projet éducatif établi par convention entre *Côte d'Azur Habitat* et l'association *Montjoye*, trois jeunes ont pris part à un chantier de remise en état et d'embellissement des façades d'un bâtiment du quartier prioritaire politique de la ville.

Âgés de 15 et 16 ans, ils ont vécu une véritable immersion dans le monde professionnel et participé à des travaux de peinture et de nettoyage. Le tout encadré par Ali Mokthari, éducateur spécialisé de l'association *Montjoye*. En contrepartie de leur investissement, les trois jeunes Carrois ont obtenu le financement complet de leur BSR (brevet de sécurité routière). Un véritable échange gagnant-gagnant soutenu par la métropole Nice Côte d'Azur et la ville de Carros !



Les trois jeunes du chantier éducatif en plein travail, entourés d'Ali Mokthari (association Montjoye), Christophe Coeur (adjoint à la cohésion sociale, la politique de la ville et la jeunesse) et Edwige Consolo (cheffe de projet, métropole Nice Côte d'Azur).

Les élèves de Guillonnet initiés aux constructions en Kapla !



LES ARTISTES EN HERBE ONT EXPOSÉ LEURS PLUS BELLES ŒUVRES !



Dans le cadre du festival des arts pour les écoles (FAPE), organisé à l'initiative de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes, les élèves de différentes écoles carroises ont exposé leur travail dans le site magnifique de la villa Barbary. Intitulée *Reliefs & volumes*, cette exposition faisait partie des projets du dispositif 100% EAC (éducation artistique et culturelle) dans lequel la commune de Carros est pleinement engagée. La thématique avait été choisie avec le centre international d'art contemporain (Ciac), partenaire du projet. L'exposition était réservée pendant deux jours aux scolaires avant de s'ouvrir au public. L'occasion pour les parents de découvrir les plus belles œuvres de leurs artistes en herbe !

► Les enfants de l'école Guillonnet ont eu la chance de s'initier aux constructions géantes à base de bâtonnets en bois grâce à une sympathique intervention du centre Kapla. Sous la houlette d'une intervenante de l'association, les élèves ont donné naissance à de magnifiques réalisations.

Des plants de fraise offerts à tous les enfants carrossois

Comme l'an passé, la ville de Carros a offert un plant de fraise à l'ensemble des enfants de la commune.

Le maire, Yannick Bernard, et les élus se sont rendus dans les écoles carrossoises ainsi qu'à la crèche pour remettre un petit pot à chaque pitchoun et leur expliquer comment en



La sénatrice des Alpes-Maritimes Patricia Demas a également participé à la distribution des plants de fraises aux côtés du maire.



prendre soin. Ainsi, les petits Carrossois ont été invités à arroser leur plant régulièrement pour pouvoir ensuite déguster « leurs » fraises de Carros en famille. Rappelons que cette distribution intervenait quelques jours après l'incontournable *Fête des fraises*, qui vient rappeler chaque année l'attachement de la commune au fruit qui a fait sa renommée !



Les chorales scolaires ont donné de la voix !

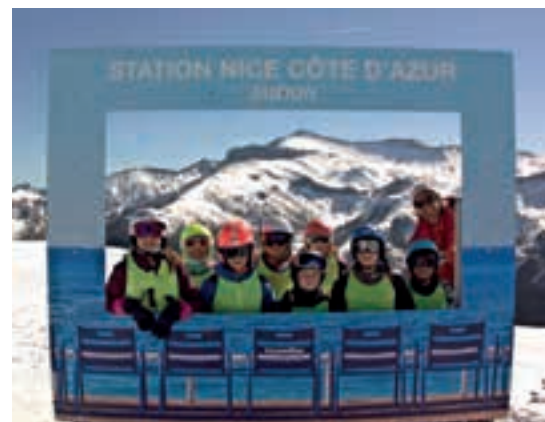
Pendant deux jours, la scène de la salle Juliette Gréco a accueilli de très belles représentations des chorales départementales des écoles élémentaires de Carros. Les élèves, issus de 4 écoles (Boris Vian, Spinelli, Jean Moulin, Simone Veil), ont donné de la voix pour le plus grand plaisir du public. Ce projet choral, qui entrait dans le cadre des actions 100% EAC, avait pour thématique « Chantons tous ensemble pour retrouver le sens de la fête ». Une mission accomplie avec succès par les enfants, les enseignants et tous les partenaires à l'origine de cette belle initiative.

Gros succès

pour les mercredis ski du conseil départemental

Pendant trois mois, 48 enfants âgés de 6 à 12 ans et inscrits aux accueils collectifs de mineurs du mercredi ont eu la chance de profiter du plan ski du conseil départemental des Alpes-Maritimes.

Ils ont ainsi participé à une dizaine de séances d'initiation ou de perfectionnement à la pratique du ski. Sans surcoût pour la famille, les enfants ont bénéficié du transport, du forfait journée, du repas chaud dans un restaurant et surtout de cours collectifs avec un moniteur de l'école du ski français (ESF). L'occasion de bien progresser en ski mais aussi de se forger de formidables souvenirs !



Un opéra déconfiné et en libre accès au pied des immeubles !

Deux artistes d'opéra qui se produisent en pleine rue à la sortie de l'école. Une scène totalement originale et même inédite à laquelle les Carrossoises et les Carrossois peuvent assister tous les lundis jusqu'au 27 juin.

Intitulée « *Opéra déconfiné* », cette action est organisée par le département des Alpes-Maritimes et le collectif des artistes lyriques et musiciens pour la solidarité (CALMS). Elle a pour principal objectif de rendre l'opéra accessible à tous à travers de courtes représentations gratuites d'un quart d'heure. Le rendez-vous est donc fixé chaque lundi à 16h30 à l'école Jean-Moulin (portail du haut).



Des familles « en forme » attendues au parc de la Tourre !

Samedi 25 juin, de 13h30 à 18h, la ville de Carros organise la 17^e édition de la journée des familles sur le thème « La famille en forme ! » Pour la première fois, la manifestation se déroulera au parc de loisirs et sport de la Tourre. La journée des familles est en accès libre et ouverte à tous. Tout le monde est invité à y participer : enfants, parents, grands-parents...

13h30 | Accueil et inscription au parc de la Tourre

Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent pour participer à la manifestation.

13h30-18h | Déambulation sur les stands et animations proposés

- Escalade, tir à l'arc, babyfoot géant, disc-golf, boules carrées, jeu du Molki, Cornhole, atelier « Une famille en fORMe », mur d'expression familiale, customisation des créations couture, activité d'éveil des sens et défis, origami, tableau explosif, espace petite enfance et parcours

motricité, padel, abécédaire chorégraphié, atelier d'écriture avec une artiste plasticienne, atelier modelage et création d'une œuvre commune, espace détente bien-être et lecture, activité sur le sommeil, atelier artistique à vivre en famille, atelier méditation et cohérence cardiaque, photo de famille, initiation à l'expression clownesque et déambulation de personnages loufoques...

- Espace « scène » avec ambiance musicale, initiation à la danse Afro Beat, performance chantée.

- Boutique solidaire, stand d'objets vendus au profit de l'association



« Action Solidaire Étudiant » qui a pour objet la lutte contre la précarité des étudiants.

- Espace buvette

Renseignements : 04 97 02 80 64

Carros en forme se décline en version... aquatique !

Dans le cadre de ses actions « Sport santé », la ville de Carros organise régulièrement des événements entièrement gratuits et ouverts à tous sous la bannière « Carros en forme ».

Le 14 mai dernier, la manifestation s'est déclinée en version aquatique. Les participants avaient donc rendez-vous à la piscine municipale pour une journée de sport et de bien-être. Tout au long de la matinée, ils ont eu droit à des cours d'aquayoga, aquastep et aquagym. Des disciplines parfois méconnues mais qui ont l'avantage de faire travailler les muscles et le cardio. L'après-midi se voulait davantage ludique avec l'installation d'un parcours en structure gonflable sur une grande partie du bassin⁽¹⁾. Qu'ils soient enfants, adultes ou seniors, les participants n'ont pas hésité à se jeter à l'eau pour cette agréable session aquatique de « Carros en forme » !



« En tant qu'adjoint aux sports, une manifestation comme « Carros en forme Aqua » représente une véritable fierté. Nous sommes au carrefour du sport, de la santé et de l'intergénérationnel. Bravo à tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de cette belle journée. »

Ludovic Othman, adjoint aux sports

⁽¹⁾ Les structures gonflables étaient prêtées par la piscine de Saint-Laurent-du-Var.



Retrouvez cet événement sur Carros Web TV

Les élèves de CM1 et CM2 en petites foulées !

Pendant toute une semaine, les élèves de CM1 et CM2 des différents établissements scolaires de la commune se sont retrouvés sur le terrain de foot de

l'espace Pierre Jaboulet pour participer à la Foulée des écoles carrossoises. Au programme : deux tours d'un circuit de 1000 m entre le stade et le parc de la

Tourre. Pas de classement, pas de course à la performance, mais simplement le plaisir de partager ce moment de sport, chacun à son rythme. Chaque élève s'est d'ailleurs vu remettre un diplôme validant sa participation à l'événement.



Deux jours de pur plaisir pour l'incontournable tournoi des fraises

Il s'agit incontestablement de l'un des rendez-vous sportifs les plus importants de la saison pour tous les amoureux de handball.



Organisé depuis plus de 20 ans par la dynamique équipe du *Carros Handball-Club* (CBHC), le tournoi des fraises attire chaque année des centaines de joueuses et joueurs sur les installations de l'espace Pierre Jaboulet. Ce sont les « mini-fraises » (babys, U9 et U11) qui ont ouvert le bal dès le samedi avec des rencontres endiablées pour tous les *pitchouns*. En soirée, place aux seniors et aux loisirs pour le traditionnel tournoi « sous les étoiles », avant de retrouver le lendemain toutes les autres catégories, des U13 jusqu'aux U18. Une vraie réussite rendue possible grâce au travail et à l'investissement des nombreux bénévoles.



En bref

Séance d'entraînement à Carros pour l'Olympiakos !



Quelques heures avant leur match d'Euroligue sur le parquet de Monaco, les basketteurs de l'Olympiakos Le Pirée sont venus s'entraîner à Carros, sur les installations de la halle aux sports. C'est avec une grande fierté que la commune a accueilli ce club mythique, plusieurs fois champion de Grèce et trois fois vainqueurs de la Coupe d'Europe.

Un rendez-vous réussi pour le Pancrace Boxing Club de Carros !



Les licenciés du *Pancrace Boxing Club de Carros* ainsi que ceux du club d'Antibes se sont retrouvés au gymnase du Planet pour une compétition placée sous le signe du sport et du fair-play. Au terme des nombreux combats ayant rythmé la matinée, les jeunes du club ont reçu des médailles et des ceintures de kickboxing. La très belle organisation du club carrossois a été saluée par Alan Titone (conseiller municipal et licencié) et les élus présents : Ludovic Othman, Alain Pernin, Paul Mitzner.



Nuits de la villa : 9 soirées pour se régaler !



Des spectacles et des concerts gratuits dans le cadre enchanteur de la villa Barbary au village : c'est ce que propose chaque été la ville de Carros grâce au festival *Les nuits de la villa*. Du 21 juillet au 7 août, neuf dates sont au programme. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le public sera gâté et qu'il y en aura pour tous les goûts. De l'humour aux musiques du monde, en passant par le cirque ou l'opéra, vous passerez assurément de belles soirées. Alors n'hésitez pas une seule seconde : feuillotez le programme, réservez vos spectacles et venez profiter des douces soirées des *Nuits de la villa* !

JEUDI 21 JUILLET

LA TOURNÉE DU RIRE 100% SUD Humour

Marco Paolo – qui interprètera ses meilleurs sketches du moment et sera le maître loyal de la soirée – a constitué un plateau d'humoristes et d'artistes professionnels. On y retrouve le magicien fou Éric Leblon, le comique hypnotiseur Julien Mameli, le mentaliste burlesque Alain Coquin... Et la présence exceptionnelle de la chanteuse Kristaa Williams, choriste d'Alicia Keys.



VENDREDI 22 JUILLET | 21H

CICO & MAMA AFRICA Musique du monde

La recette est simple et explosive : des musiciens extraordinaires, une énergie positive, des paroles qui revendiquent l'amour, la lutte, l'égalité et tout le charisme du chanteur Cico. Mama Afrika joue la musique du monde à travers un mélange unique de reggae, ska, rumba, rap, samba, ragamuffin, folk, funk et rock.



SAMEDI 23 JUILLET | 21H

L'OPÉRA... ET SI VOUS L'ADORIEZ ? Opéra - Les Soirées Estivales

Tournée exceptionnelle des jeunes voix du Centre lyrique de la Méditerranée. Ces talents spectaculaires vous offrent le temps d'une soirée une interprétation exceptionnelle des plus ardents et populaires extraits d'opéra.

JEUDI 28 JUILLET | 21H

LAURENT BARAT, EN TOUTE TRANSPARENCE One-man-show

Dans ce spectacle mélangeant théâtre et stand up, l'humoriste Laurent Barat transforme la salle de spectacle en salle d'attente où tous nos maux, nos phobies et nos angoisses sont malmenés !





VENDREDI 29 JUILLET | 21H

FORMIDABLE AZNAVOUR

Chanson française - Les Soirées Estivales

Le spectacle hommage à Charles Aznavour nous replonge dans les rues de Paris au temps de « La Bohème » pour nous raconter sa carrière incroyable à travers ses grandes chansons mondialement connues, qui font aujourd'hui partie du patrimoine musical universel.



SAMEDI 30 JUILLET | 21H

MARIAA SIGA

Musique du monde

La voix et l'approche musicale de Mariaa Siga se révèlent à merveille sur les rythmes diolas tout autant que sur les inspirations blues, folk-jazz voire les envolées roots-reggae. En acoustique ou électrique, Mariaa Siga sait placer ce timbre vocal profond et évocateur qui résonne comme le grand marqueur des musiques d'Afrique de l'Ouest.



JEUDI 4 AOÛT | 21H

GIPSY PRINCES

Musique du monde - Les Soirées Estivales

Gipsy Princes est un groupe de musiciens dont l'influence principale est la musique espagnole gipsy et latino-américaine. Les Gipsy Princes ont voyagé à travers la France et le monde entier afin de faire profiter à tous les publics leur passion pour la musique, qui se transmet de père en fils.

VENDREDI 5 AOÛT | 21H

CIRK BIZ'ART, BOUCAN

Cirque moderne

Boucan est un cocktail explosif mêlant cirque, beatbox, voyages temporels et comédie qui nous permet de traiter de l'absurdité du quotidien... et de sa grande beauté. En se laissant très librement inspirer par une œuvre classique, le tout est remanié à la sauce Cirk biZ'arT, accompagné par des bruitages live et une composition originale aux accents 90's. Spectacle tout public.



SAMEDI 7 AOÛT | 21H

RUMBA DE BODAS

Musique du monde

Après avoir commencé leur vie en tant que collectif libre dans les bars à musique des ruelles de Bologne, les Rumba de Bodas écument aujourd'hui les festivals en tout genre du monde entier qu'ils abreuvant et dynamisent de leur musique faite d'ondes latino, de funk, de swing et de ska.





Carros fête la musique

mardi 21 juin

de 19h à 23h,
place L. Frescolini

4 groupes en rotation.
Food truck, buvette
et restauration sur place.

Tél. 04 89 22 24 53

La médiathèque Verdet met en vente des milliers de livres à 1€ !

Dans le cadre de ses opérations de « désherbage », la médiathèque André Verdet organise une vente de livres, **le samedi 18 juin** de 14h à 18h, sur le parvis du bâtiment. Cette action permet au public d'acquérir des livres à petits prix tout en leur donnant une deuxième vie et en évitant leur destruction. Par ailleurs, les invendus seront cédés à titre gratuit à la librairie solidaire « Ammareal » qui reversera un pourcentage de la vente de chaque livre à une organisation luttant contre l'illettrisme et en faveur de l'éducation.



Cette année, environ 2000 livres, uniquement des romans jeunesse et adulte, seront mis en vente au tarif unique de 1€ le livre.

Venez nombreux et surtout n'oubliez de prendre un sac !

Renseignements :
Tél. 04 93 08 73 19
mediatheque-carros.fr

En bref

Ciac : animations nocturnes pour la Nuit européenne des musées



À l'occasion de la *Nuit européenne des musées*, l'équipe du Centre international d'art contemporain (Ciac) a accueilli le public pour des visites ludiques commentées de l'exposition *Autre temps, autre lieu*, en compagnie des artistes Véronique Champollion et Francis Puvif. La soirée s'est poursuivie avec la « conférence spectaculaire » *Le théâtre de marionnettes à l'époque baroque* de la Cie Théâtre Morphose, puis un échange très instructif avec la marionnettiste Émilie Jedwab-Wroclawski, venue parler de son métier avec passion.

Venez au cinéma et repartez avec l'affiche du film !



À l'occasion de certaines séances de cinéma, le public de la salle Juliette Gréco a la possibilité de gagner l'affiche du film qu'il est venu voir ! Pour cela, il n'y a rien d'autre à faire que d'assister à la séance. Au terme de celle-ci, l'un des tickets est tout simplement tiré au sort et l'heureux élu repart avec la véritable affiche.

À la découverte des emplois saisonniers...

À l'approche de la saison estivale, la Maison de l'emploi et de l'entreprise de Carros (MEE) a organisé la première édition des Rencontres de l'emploi saisonnier.

Au rez-de-chaussée de l'espace collaboratif économique (E.COL.E), les personnes en recherche d'emplois saisonniers ou de jobs d'été ont pu échanger en direct avec les entreprises qui recrutent ce genre de profil ainsi qu'avec les agences d'intérim. Un véritable « job dating » qui aura permis de répondre aux attentes de chacun. Au-delà des emplois saisonniers, les visiteurs ont pu se renseigner sur les orientations professionnelles et les métiers de l'animation. Une très belle initiative coordonnée par l'équipe de la MEE.



Bienvenue à nos nouveaux commerçants et artisans

DANY-PIERRE PÉRÈS

Révélatrice bien-être – Soins – Massages
Massages en entreprise et à domicile
Déplacement de Monaco à Cannes et arrière-pays niçois
Massage Amma assis en entreprise
Massage relaxant et tonifiant
Massage suédois, olfactif et énergétique pour tous
publics, femmes enceintes et bébés

☎ 07 69 27 15 32

✉ dany.bienetre06@gmail.com

f danypierreperetz

@ danypierreperetz



THE YOGA FOR YOU

Nathalie Calascione

Centre de yoga et sophrologie
Séances collectives ou individuelles
Séances sur mesure adaptées à tous
Différents abonnements ou cours à l'unité
Retrouvez le planning des cours et réservez directement
sur le site internet ou par téléphone

ZAC de la Grave - 2011 Route de la Grave
06 510 Carros

☎ 06 46 44 79 74 - 🌐 www.theyogaforyou.com

f The Yoga For You - @ the_yoga_for_you



Cérémonie du 8 mai : un hommage et un appel à la vigilance

La date du 8 mai 1945 restera symboliquement celle de l'officialisation de la victoire des Alliés contre la barbarie nazie. Une victoire qui mit fin à six longues années d'une guerre particulièrement éprouvante et meurtrière. Chaque année, un hommage est donc rendu à tous ceux qui se sont battus et à tous ceux qui ont péri dans cette guerre. Mais cette année, l'actualité en Ukraine est venue rappeler qu'il était indispensable de « célébrer la paix, la promouvoir, la faire résonner dans les paroles, les comportements et les actes ».



Garder intacte la flamme du souvenir

À l'heure où l'Europe est tragiquement secouée par la guerre en Ukraine, la *Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation* avait cette année une signification toute particulière. Élus, personnalités des autorités civiles et militaires et représentants du monde combattant étaient réunis au monument aux morts pour se recueillir, garder intacte la flamme du souvenir et rappeler la nécessité de défendre nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.



LOUIS NÈGRE EN VISITE POUR UNE RÉUNION DE TRAVAIL

Accompagné de sa première adjointe Martine Passeron, le maire, Yannick Bernard, a accueilli Louis Nègre en mairie pour une réunion de travail très constructive. Maire de Cagnes-sur-Mer depuis 1995, Louis Nègre est également premier vice-président de la métropole Nice Côte d'Azur.



Plan canicule

Le dispositif « Plan canicule » est destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. En cas de risques majeurs, des professionnels et des bénévoles habilités peuvent vous apporter conseils et assistance, à condition de s'être fait connaître auprès du centre communal d'action sociale (CCAS) et de se faire inscrire sur le **registre du plan d'alerte et d'urgence** au CCAS de Carros, 5 bis bd de la Colle Belle. Tél. 04 93 29 28 49

Dans le cadre du Plan canicule, des salles climatisées sont également mises à disposition cet été pour échapper aux fortes chaleurs :

- CCAS
- Médiathèque André Verdet
- Centre international d'art contemporain (CIAC)
- Centre social La Passerelle
- Club Amitié & Loisirs

Devenez bénévole au comité des fêtes !

Vous êtes dynamique ? Vous avez envie de vous investir pour animer votre commune ? Le comité des fêtes de Carros cherche des bénévoles. Vous participerez ainsi à l'organisation et la mise en place de plusieurs événements festifs et conviviaux tout au long de l'année. Rejoignez l'équipe !

Contact : mairie@ville-carros.fr

COUPONS LOISIRS SENIORS

Vous êtes CARROSSOIS, vous êtes RETRAITÉ, vous pouvez bénéficier d'une AIDE MUNICIPALE jusqu'à 50% du montant de votre cotisation d'inscription à une association carrossoise pour une activité sportive, culturelle ou de loisirs (maximum 70 €).

Documents à fournir : avis imposition 2021, quittance de loyer ou accession à la propriété, allocation logement, taxe foncière 2021, taxe d'habitation 2021, échéancier de mutuelle, RIB, original du paiement de la cotisation.

**Inscription au CCAS prolongée
jusqu'au 30 juin 2022**

Naissance d'une association dédiée à la sténographie

Carrossoise depuis 1977, Marie-Ange Rivière a une passion peu commune : la sténographie.

Son intérêt pour les différentes formes d'écriture abrégée est né il y a une trentaine d'années, sur les bancs du lycée Beau Site. La sténo est alors enseignée pour former les personnes qui s'orientent vers les métiers du secrétariat. « À l'époque, je me rappelle ce slogan qui disait « Pas de sténo, pas de boulot ! », s'amuse Marie-Ange. Le principe était globalement de parvenir à écrire aussi vite que l'on parle. » Mais ce dont ne se doutait pas la Carrossoise en débutant ses cours de sténographie, c'est qu'elle allait adorer cette discipline au point d'en faire une véritable passion. Elle vient même de créer une association entièrement

dédiée à la sténographie. *Vive la sténo* s'adresse à tous celles et ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux techniques d'écriture rapide. Parmi les activités de l'association : rencontres et échanges entre sténographes « nostalgiques », découverte et enseignement des différentes méthodes de sténographie, organisation d'ateliers mais aussi préparation d'une grande dictée nationale ! Autant de projets qui tiennent à cœur à Marie-Ange Rivière et que vous pouvez retrouver sur le site internet de l'association.



+ d'infos

40 avenue des Cigales – 06510 Carros
Tél. 07 68 37 50 74
Du lundi au samedi 9h-19h30
www.associationvivelasteno.com

Du **14 au 24 juin**
**LES RENCONTRES
DE JUIN**

Tous en scène !
Présentation des ateliers
de pratique artistiques
amateurs.

Tout le programme sur
www.forumcarros.com.
Forum Jacques Prévert
Tél. 04 93 08 76 07



Samedi **18 juin**
11h | Médiathèque
**VERNISSAGE
DE L'EXPOSITION**

« *Ordre et désordre* »
Collectif OSCARR
Exposition jusqu'au 30
août 2022
Tél. 06 85 63 92 02
<http://oscarr.fr>



Samedi **18 juin**
14h - 18h
Parvis de la médiathèque
**VENTE DE LIVRES
À 1 EURO**

Dans le cadre de
ses opérations de
« désherbage », la
médiathèque propose
à la vente près de
2000 livres de son fonds
à 1 € l'unité !
Tél. 04 93 08 73 19
Voir page 30



Dimanche **19 juin**
8h-20h | Bureaux de vote
**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
2^E TOUR**

Munissez-vous d'une
pièce d'identité valide et
de votre carte d'électeur.

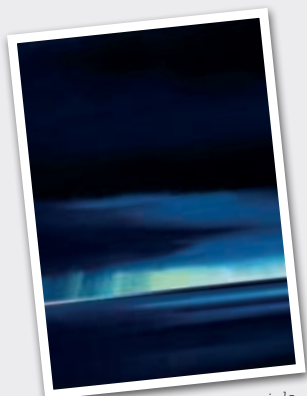
Mardi **21 juin**
19h-23h | Place
L. Frescolini
**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

4 groupes en rotation.
Food truck, buvette et
restauration sur place.
Tél. 04 89 22 24 53



Samedi **18 juin**
11h | Château de Carros
**VERNISSAGE
DE L'EXPOSITION**

« *Les yeux brûlants
de couleurs* »
André Marzuk
Rétrospective, opus 2
Exposition jusqu'au 18
décembre 2022.
Tél. 04 93 29 37 97
ciac@ville-carros.fr



La poignante beauté des ciels
© ADAGP, André Marzuk, 2022

Samedi **18 juin**
9h-18h | Gymnase
TOURNOI MESCLUN

Organisé par l'OCBB
Tournoi amical de
basket mélangeant
toutes les catégories du
club mais aussi parents,
amis...
Buvette sur place.
Tél. 06 61 31 44 39



Samedi **18 juin**
10h | Square du 18 juin 1940
**JOURNÉE
NATIONALE
COMMÉMORATIVE
DE L'APPEL DU
GÉNÉRAL DE
GAULLE**

Rassemblement devant
l'hôtel de ville à 9h45
et cérémonie au
monument aux morts.
Tél. 04 92 08 44 70



Agenda

Samedi 25 juin
13h30 | Parc de la Tourre
JOURNÉE DES FAMILLES

17^e édition de la journée des familles sur le thème « La famille en forme ! » Stands, animations, espace « scène » avec ambiance musicale, boutique solidaire... Espace buvette. Accès libre et ouvert à tous.
Tél. 04 97 02 80 64
Voir page 25



Samedi 2 juillet
22h | Stade d'athlétisme
CINÉMA PLEIN AIR
Food truck, buvette et restauration sur place.

Dimanche 3 juillet
9h30 | Chapelle Notre-Dame-Des-Selves
FÊTE DE LA MIRACULEUSE
10^e édition. Procession, messe, apéritif d'honneur, repas. Ouvert à tous. Fête organisée par les Italiens du Sud.
Tél. 06 07 40 87 58

Mardi 12 juillet
18h30 | Hôtel de ville
CONSEIL MUNICIPAL
Suivez le conseil en direct sur la chaîne YouTube de la ville.

Jeudi 14 juillet
10h | Parvis médiathèque
19h | Parc de la Tourre
FÊTE NATIONALE
Cérémonie, défilé, discours officiels et apéritif d'honneur le matin.
DJ live et feu d'artifice en soirée.
Voir page 40



Vendredi 19 août
21h30 | Place L.Frescolini
CINÉMA PLEIN AIR
Food truck, buvette et restauration sur place.



Samedi 25 juin
18h-21h | Halle aux sports

GALA DE FIN D'ANNÉE

Aisa GR Côte d'Azur
Présentation du travail de l'année, chorégraphies par les gymnastes du club.
Entrée : 4 €

Dimanche 26 juin
Route métropolitaine
IRONMAN

3,8 km de natation dans la méditerranée, 180 kilomètres de vélo dans l'arrière-pays niçois et un marathon de 42,195 km.
Info circulation sur ironman.com



21h | Amphithéâtre Barbary

Jeudi 21 juillet
La tournée du rire 100% sud
Vendredi 22 juillet
Cico & Mama africa
Samedi 23 juillet
L'opéra... Et si vous l'adoriez

Jeudi 28 juillet
Laurent Barat

Vendredi 29 juillet
Formidable Aznavour

Samedi 30 juillet
Mariaa siga

Jeudi 4 août
Gipsy princes

Vendredi 5 août
Cirk biz'art

Samedi 6 août
Rumba de bodas

Tél. 04 89 22 24 53

Voir pages 28-29



Patricia Guenoun

COACH THERAPEUTE
Intelligence Émotionnelle
Accompagnements, Ateliers, Formations, Stages

Tel. +33 (0)6 10 08 80 88
contact@patriciaguennoun.com
patriciaguennoun.com




AGENCE IMMOBILIÈRE
Spécialiste dans votre secteur depuis 2004

VENTE • GESTION • LOCATION

Une équipe de professionnels
à votre écoute
pour tous vos projets immobiliers

Conseils juridiques, dynamisme, efficacité
sont à votre service

3 agences à votre service

www.fusini-immobilier.com

Lotissement «Les Rosemarines» Les Plans de Carros 04 92 02 01 38
Centre Commercial - Rue de l'Eusière - Carros 04 97 10 04 58
165 route de la Manda - Gattières 04 97 10 83 98

contact@fusini-immobilier.com



Taxi Jean

Tél. 06 09 70 36 72

COSTANTINO PLOMBERIE

Chauffage - Plomberie - Soudure
Régulation - Installation - Réparation
Téléphone : 04 92 62 72 27
Tél/Fax : 04 92 62 72 27 - 06 88 79 39 27
costantino@orange.fr




C.S.A.E
SOUDURES

INOX - ALUMINIUM
CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE
FERRONNERIE, SERRURERIE

T 04 93 29 23 76 WWW.CSAESOUDURES.COM

RDAC 146 Orives 34787737

Paule REVELLO

Agent commercial
CONTESSO ORPI

06 10 56 22 61

“ Mandat exclusif : diagnostics offerts
pour toute vente réalisée par nos soins ”

A l'écoute de vos projets

Vendez, achetez au meilleur prix et dans les meilleurs délais !
Recherche pour une clientèle sélectionnée appartements, maisons, terrains.
Vendez en toute sérénité, l'immobilier c'est un métier !



**Chauffage
Climatisation**

SARL **A.L.O.**
père et fils




suivez-nous



La société **A.L.O.** remercie chaleureusement
tous ses clients qui lui ont fait confiance depuis **20 ANS.**

06 15 23 77 39 / 06 21 38 42 65 sarl.aloreno06@gmail.com

TOSHIBA  LG Panasonic  DAIKIN HITACHI

Liste Carros ensemble

Deux séances de conseil municipal à ECOVIE pour permettre à un public plus nombreux d'assister aux débats. Succès relatif : 10 personnes en moyenne...

Le but de la présentation du budget n'est pas de remplir la tribune ! M. le maire pessimiste, se qualifiant de « prudent », aurait dû renoncer à ce déplacement qui coûte cher aux Carrossois.

Ces séances ont été l'occasion pour M. le maire d'expliquer l'absence totale de nouveau projet structurant par des finances communales « exsangues » héritées de l'ancienne majorité. Cette démonstration récurrente, tendancieuse et erronée cache mal un manque total de vision sur l'avenir de la commune et ses obligations de qualité du service public.

De l'avis des experts, Carros dépense beaucoup mais est une ville riche.

Un bon gestionnaire aurait envisagé un budget avec des recettes nouvelles.

Là, rien de prévu. Rien de nouveau pour que Carros avance.

On nous a présenté un budget borgne, timide et timoré

avec un seul œil rivé sur les dépenses qui ne projette pas la commune dans l'ambition qui devrait être la sienne. Gérer, c'est prévoir l'avenir !

Les dépenses d'entretiens que nous avons prévues étant inscrites et le nombre d'élus, 26 pour la majorité et 7 pour l'opposition, ne permettant pas un véritable débat, nous nous sommes abstenus sur ce budget.

Nous souhaiterions que le jour du conseil soit déplacé du mardi au jeudi (comme lors des mandatures précédentes) afin de nous donner plus de temps pour étudier les délibérations et avoir ainsi un débat démocratique de meilleure qualité.

Nous ne pouvons pas participer aux débats sur les délibérations qui concernent le personnel municipal, car le comité technique n'est toujours pas installé.

Nous le regrettons et engageons la majorité à faire le nécessaire rapidement.

Marie-Christine Lepagnot, Evelyne Depoys, Françoise Couturier, Estelle Borne, Stéphane Revello, Jean-Louis Alunno, Medhi Ghris

Orpi Des femmes et des hommes pour votre bien
AGENCE CONTOSSO

LE BROCC
Appartement 1 pièce 32.29 m2, au coeur du village, au 1er étage, un F1 comprenant une pièce à vivre avec placard, coin cuisine, une salle d'eau avec wc. Proche toutes commodités ...
Prix : 98 000 €

www.agence-contosso.com / www.orpi.com

5, av des Cigales Carros - Tél. 04 93 08 10 39

LA P.C.F.
PROTECTION INCENDIE

PORTES COUPE-FEU - DESINCRUSTAGE - EXTINCTEURS
FORMATION - POREAU INCENDIE - SAIE
PLAN D'EVACUATION - ALARME INCENDIE

04 89 22 88 99 contact@la-pcf.fr
4 rue des Arbousiers 06510 Carros

Outils-Loc
LOCATION GENERALE DE MATERIEL

www.outilsloc.fr
04 93 08 21 01

900, boulevard du Mercantour 06200 NICE
outilsloc06@gmail.com

Pompes Funébres des Oliviers

*Au-delà du savoir-être,
le savoir-faire*

Tél. 04 93 08 49 02
5 avenue des Cigales - 06510 Carros
www.pompes-funebresdesoliviers.com
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr

NAISSANCES

Nolan VEDERE, le 19 mars
 Anaïs SALIBA REMBLIERE, le 22 mars
 Rafael LAFITTE, le 24 mars
 Flavio PONSARDIN, le 22 avril
 Nina LÉGLISE, le 4 mai
 Hope PETTITI, le 1er mai

DÉCÈS

André BRÈS, le 2 avril
 Gilbert MARQUIGNY, le 3 avril
 Louis MÔ, le 3 avril
 Walter LABRA, le 13 avril
 Mohamed GUETAIEB, le 15 avril
 Catherine GARCIA, le 2 mai
 Salma HAMDÍ ép. NAGOUSI, le 3 mai
 Jean-Pierre AZZOPARDI, le 8 mai
 Vincent MULÉ, le 8 mai
 Gina CRIVARO ép. RAMOIN, le 16 mai
 Georgette BOURMAULT, le 27 mai

HOMMAGE

À Yvan Remond

La famille Remond remercie du fond du cœur toutes et tous qui, par vos témoignages d'affection, d'amitié, de sympathie, avez été à nos côtés. Au-delà de l'incompréhension et de la grande tristesse présentes, il va rester à affronter l'absence et la peine futures plus lancinantes, plus sournoises et imprévisibles. Nous savons qu'elles seront partagées et nous sommes maintenant certains que Yvan restera toujours dans vos cœurs et vos pensées. C'est la plus belle preuve, d'amitié et d'estime que vous pourrez lui rendre et le plus grand réconfort pour nous.

Julien, Colette et Jeannot.

À Jean-Pierre Azzopardi

Madame Azzopardi Monique, ses enfants Véronique, Christine et Sébastien et les petits-enfants tiennent à remercier la mairie, le CCAS, La Passerelle, l'école Lou Souleù, l'école des Rosemarines, les pompes funèbres des Oliviers, le docteur Métifiot ainsi que toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin lors du décès de Jean-Pierre.



La famille.

■ Loue grand garage résidence Les Remparts, avenue des Cigales. 125€/mois.
Tél. 06 10 56 22 61

■ Do you speak english ? Dame anglaise propose chez elle à Carros cours d'anglais, de rattrapage scolaire, perfectionnement et conversation pour enfants. Disponible toute la journée et pendant les vacances.
Tél. 06 13 82 49 98

■ Vends salle à manger en chêne (buffet, table, chaises), 1 table basse, 1 meuble bar d'angle,

3 lustres en bois avec globe, tableaux.
Tél. 06 70 06 42 89

■ Vends joli appartement sur Carros, rue de l'Espère, dans immeuble très calme, F3 transformé en F4, balcon extérieur et cave. Possibilité de se garer dans la rue et derrière l'immeuble. Prix : 180 000 €. Particulier à particulier.
Tél. 06 75 60 89 44

■ Jeune retraité cherche personnes sur le secteur des Plans et du village pour partager loisirs, balades, sorties.
Tél. 07 69 71 38 97



À Georgette Bourmault

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs témoignages et leurs pensées, se sont associés à notre chagrin suite au décès de Georgette Bourmault.

La famille.



À Gina Ramouin

On dit que la beauté parle fort mais que la bonté parle longtemps. Alors quand cesserons-nous de parler de toi? Si l'amour avait un prénom, il porterait le tien Gina, car jusqu'à la fin, tu as aimé la vie et les autres, de toutes tes forces, de toute ton âme.

Princesse guerrière qui utilisait la force comme bouclier et le courage comme armure, à jamais dans nos cœurs. À vous tous, très nombreux, qui en ce 20 Mai 2022, nous avez manifesté votre amitié et apporté un réconfort chaleureux pour un adieu à notre chère Gina, nous vous disons un grand merci.

Un grand merci également au Docteur Joëlle Roustan pour son soutien, son dévouement, et son professionnalisme, merci à l'équipe des infirmières du Cabinet de Sylvie Thomas de Carros et à l'équipe médicale de l'hôpital Lacassagne.

Edouard, Christopher, Mélanie et Ilyana Ramoin
 ainsi que leurs conjoints
 Les Familles Fabre, Gaudfroy, Monchaux et Ceratto

GARDES PHARMACIES

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le **3237** ou consultez le site internet **WWW.3237.FR**

Médecins généralistes

Dr Bergonzo | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Cabriol | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30
Dr Metifiot | 9 av. des Cigales | 04 93 08 98 25
Dr Roustan | 11 av. des Cigales | 04 93 29 01 53
Dr Sellier | 9 rue de l'Eusière | 04 93 29 05 55
Dr Sesartic | 3 rue des Arbousiers | 04 93 29 01 30

Infirmiers

Acettola Maryse
Traversa Corinne
Verany Magali
Moretti Christophe
 2 rue de l'Eusière - CC
 06 19 11 30 81
 04 93 20 51 11
Lun.-Vend. 11h-12h & 18h-18h30
Sam-dim et jour férié sur RDV

White Catherine
Thomas Sylvie
Pizier Jennifer
Astier Magali
Pettinati Héloïse
 9 av. des Cigales
 04 93 08 77 33

Casanova Jean Philippe
Frédérique Verhaeghe
 14 bd de la république, village
 St-Pierre, les allées fleuries, bât K
 06 83 37 36 33

Voarino Cécile
Begaud Jean Cyrille
Bussi Sylvia
Carbonnel Anne-Laure
 7 rue de l'Aspre
 04 93 20 68 68
Lun.-Ven. 11h30-12h30 & 18h30-19h

Morisot Patricia
 9 av. des Cigales
 06 13 97 50 92

Fioretta Joëlle
Mesiano Agnès
Millier Aurélien
 7 rue de l'Espère
 04 93 08 83 35

Gatti Ricco A.-Marie
 198 rte de Gattières RD2209
 04 93 29 30 72

Sages-femmes

Elisabeth Cuny 06 09 71 11 30
Valentine Sentenac 06 50 34 19 53
 3 place du 8 mai 1945

Léa Simoncini 07 78 35 41 68
 14 bd de la République

MAIRIE

04 92 08 44 70

Numéros d'urgence



NUMÉROS D'ASTREINTE MAIRIE

Après 17h et le week end
 06 80 93 97 36

ALLO MAIRIE MÉTROPOLE 39 06

NUMÉRO D'URGENCE 112

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou 04 93 08 71 32

POLICE MUNICIPALE
 04 93 08 81 64

SAMU
 04 93 92 55 55

CARROS

Chemin du Roure / Rue des Arbousiers



Gardes médicales

assurées par SOS Médecin

**Samedis, dimanches
 et jours fériés
 12h-20h**

Permanence sur place
Prise de RDV conseillée
Tél. 04 97 10 24 40

CMP adulte Sainte-Marie

Mardi | 9h-16h
Tél. 04 93 13 58 62

Espace Santé de Carros

URGENCES VÉTÉRIAIRES : COMMENT ÇA MARCHE ?

En contactant le **3115** et en renseignant le code postal de la commune, vous serez mis en relation **GRATUITEMENT** avec un vétérinaire de garde **7j/7** et **24h/24** à proximité.

A vibrant illustration of a festival scene. At the top, a large white circle contains the text 'Fête Nationale 14 juillet' in blue, red, and black fonts. The background is a light blue sky filled with colorful fireworks in shades of blue, green, yellow, and red. Strings of colorful lights and paper lanterns in red, blue, and white hang across the scene. In the center, a DJ booth is elevated on a black platform. A DJ with headphones is behind the decks, and a saxophonist in a green shirt is playing to the left. Below the stage, several people are dancing and socializing. To the right, an orange food truck with a white awning and the words 'FOOD TRUCK' is parked. In the foreground, a person's back is visible, wearing a striped shirt and a large white hat. The overall atmosphere is festive and celebratory.

Fête Nationale 14 juillet

PARVIS DE LA
MÉDIATHÈQUE

10h DÉFILÉ
ET DÉPÔT DE GERBES

Départ parvis de la médiathèque
jusqu'à la place du 8 mai

10h30 DISCOURS OFFICIEL

suivi d'un buffet sur le parvis

PARC DE
LA TOURRE

19h-23h30 LIVE DJ
Buvette et restauration
sur place

22h FEU D'ARTIFICE